EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL – Mercredi 15 Juillet 2020

DEL.2020.07.15-012 - Budget primitif 2020 de la Ville de Parempuyre.

L'an deux mil vingt, le quinze juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de Conseillers présents : 25

Nombre de procurations : 2

Absents: 2

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 juillet 2020

PREFECTURE DE LA GIRONDE

2 3 JUIL. 2020

Bureau du Courrier

Monsieur Bernard DE SOUZA a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	Х		
DE SOUZA Bernard	Х		
PONS Annie	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel			
TURBÉ Roselyne	Х		
DERVIEUX Benjamin	Х		
SAUX Brigitte	Х		
VERDIER Marc	Х		
FLOIRAC Nicole	Х		
VALLEJO Annie	X		
DEL-POZO Irma	Х		
BRIC Jean-François	Х		
GUILBAULT Nicky	Х		
CHHIM Catherine	Х		
VINCE Bernard	X		
DURAND Catherine	Χ		_
BREGILLE Jean-Luc	X		
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	Х		
DELPLANQUE Emmanuel	Х		
PIALLEPORT Thierry		X	CHHIM Catherine
LOVISI Marc	X		
ROZE Benjamin	.X		
LALANNE Nicole	Х		
FARTHOUAT Jean-Marc	Х		
LAGARRIGUE Henri	Х		
CONTU Karine		Х	LAGARRIGUE Henri
PIGEAT Stéphane			
DOS SANTOS Roméo	X		
AMRA Julia	X]	

DEL.2020.07.15-012 - Budget primitif 2020 de la Ville de Parempuyre.

Rapporteur: Monsieur Benjamin DERVIEUX

- Vu les articles L.2312-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;
- Vu les Orientations Budgétaires organisées le 22 juin 2020 ;
- Vu l'avis rendu par la Commission Finances / Ressources humaines en date du 2 juillet 2020;

Le budget 2020 s'inscrit dans un contexte très particulier : celui de la crise sanitaire de la Covid 19, de ses répercussions économiques et sociales et des nombreuses incertitudes qui en découlent.

La construction de l'école primaire Madeleine Brès et de la maison des associations avaient sollicité une grande partie des moyens de la Ville sur le précédent mandat. Conformément aux engagements pris par la majorité, une part importante des investissements de ce nouveau mandat sera consacré à :

- La construction d'un bâtiment devant accueillir l'école municipale d'art dans les meilleures conditions,
- la restructuration et le réaménagement de plusieurs équipements de la plaine des sports : restructuration des terrains de football et de rugby, construction de nouveaux vestiaires, restructuration des vestiaires existants...
- La construction d'une piscine intercommunale avec Blanquefort

Au-delà de ces investissements, le budget qui vous est proposé repose sur trois axes majeurs :

L'amélioration permanente du cadre de vie :

- La sécurité : le déploiement de la vidéoprotection (94 000 € inscrits au budget), le recrutement d'un 2nd agent de PM, la conclusion d'une convention de participation citoyenne...
- La restructuration de la rue de Landegrand : 1^{ère} phase entre la RD2 et la voie ferrée. Enfouissement des réseaux secs courant 2nd semestre 2020 (200 000 € inscrits au budget) puis travaux de voirie
- La préservation et la sanctuarisation de nos espaces naturels avec la préemption d'espaces boisés classés
- La valorisation des espaces naturels : livraison du site d'Olives...

La modernisation et l'amélioration continue des services publics :

- La poursuite du développement numérique et le développement des téléprocédures : achat de tablettes numériques, déploiement du portail numérique pour la bibliothèque
- La restructuration du Centre Technique Municipal : lancement de la procédure de mise en concurrence pour le choix de la maîtrise d'œuvre.

L'expérimentation et une concertation approfondie :

- La poursuite des réunions de concertation pour les travaux d'aménagement de voirie. Il ne s'agit pas de réunions d'information mais de concertation. Ainsi, une réunion sera organisée prochainement pour l'aménagement du quartier Bel Air avec un choix donné aux riverains entre un maillage par le chemin de l'usine et passage en sens unique ou maintien de 2 voies distinctes
- La poursuite des réunions de concertation avec les utilisateurs pour les travaux sur les bâtiments communaux : vestiaires et club house du tennis, les vestiaires du G1...
- La création d'une Commission des affaires sportives, sur le modèle de la commission des affaires scolaires existante
- La mise en place d'une culture participative pour l'élaboration de la programmation culturelle, pour définir la politique d'offre de la bibliothèque...
- La création d'un Conseil municipal des jeunes
- Un rôle plus grand sera donné aux commissions municipales.

Point important, cette année encore, le projet de budget est construit sans augmentation des taux communaux des impôts. Depuis 2003 la Ville n'a pas modifié ses taux d'imposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Monsieur DERVIEUX Après en avoir délibéré Pour : 21 – Vivons Parempuyre Contre : /

Abstentions: 6 – Parempuyre Avenir

Adopte le Budget 2020 par chapitre tel que joint à la présente délibération. Il est précisé que Madame Catherine DURAND et Monsieur Marc LOVISI n'ont pas participé au vote concernant l'article 6574 (Subventions aux associations).

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Parempuyre Le 15 juillet 2020

Béatrice de FRANÇOIS Maire de Parempuyre

B 0 6-11

BUDGET 2020

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses

26.0	Intitulé	BP 2020		
011	Charges à caract. général	2 006 474,00 €	Pour	21
			Absentions	9
012	Charges de personnel	4 915 465 00 €	Pour	21
1			Contre	- · · ·
017	Anémiation de produits	300000000	Pour	27
410	(sf. ICNE)	268 UUU,UU €	Contre	0
			Absentions	0
022	Dépenses imprévues	\$ 100 00 €		27
7		0 100,000	Contre	0
			Absentions	0
003	Virement à sect.		Pour	27
570	Investis.	100 000,00 €	Contre	0
	1	,	Absentions	0
042	Opérations d'ordre de		Pour	27
1	sect ^o à sect ^o	239 270,00 €	Contre	0
			Absentions	0
1	Subventions aux	25 991 AA E	Pour	25
******	associations	2001,000	Contre	0
65/4			Absentions	0
65	Autres charges gestion	300 109 COL	Pour	21
)	courante	72 001,00 261	Contre	0
			Absentions	9
99	Charges financières		Pour	21
2		92 510.00 €	Contre	0
			Absentions	9
19	Charges	7 500.00 €	Pour	
	exceptionnelles		Contre	> ,
			Absentions	9
	TOTAL	9 030 000,00 €		

Recettes

Intitulé Excédent antér. report fet	30 (30)	BP 2020 300 000.00 €	Pour Contre	27
Atténuation de charges	, m	33 602,23 €	Absentions Pour Contre	27
Opérations d'ordre de sect° à sect°	4.	142 950,00 €	Absentions Pour Contre Absentions	27
Produits des services	50.	503 200,00 €	Pour Contre Absentions	27 0 0
Impôts et taxes 6	, 22	6 225 287,77 E	Pour Contre Absentions	27 0 0
Dotations et participations	74	1 746 982,00 €	Pour Contre Absentions	27
Autres produits gestion courante	9	64 168,00 €	Pour Contre Absentions	27
Produits financiers		210,00 €	Pour Contre Absentions	27 0 0
Produits exceptionnels		13 600,00 €	Pour Contre Absentions	27 0 0
TOTAL	9 0.	9 030 000,00 €		

BUDGET 2020

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses

BP 2020

Intitulé

Chap.

17 544,55 €

Dépenses imprévues

020

366 365,42 €

Solde d'exécution

001

reporté

Recettes

		1		1		1	1			DOSSECTURE	<u> </u>
	27	27	27	27	27	21 0	21 0			PREFECTURE DE LA GIROND	
	Pour Contre Abstentions	Pour Contre Abstentions	Pour Contre Abstentions	Pour Contre Abstentions 0	Pour Contre Abstentions 0	Pour Contre Abstentions	Pour Contre Abstentions			2 3 JUIL. 2020 Bureau du Cour	
BP 2020	100 000,00 €	1 000 000,00 €	239 270,00 €	87 800,00 €	1 169 308,64 €	460 500,00 €	€00 000 009		3 656 878,64 €	943 121,36 €	4 600 000,00 €
Intitulé	Virement de sect. Fonctionnement	Produits de cessions	Opération d'ordre de sect° à sect°	Opérations patrimoniales	Dotations Fonds divers de réserve	Subventions d'investissement	Emprunts		SOUS TOTAL	Restes à réaliser	IOIAL
Chap.	021	024	040	041	10	13	16			13	
		. 0			0			9 0		l	
	27	27 0 0	26 0 1	21 0 6	27 0 0	27 0 0	21 0	21 0 6	9		
	Pour Contre Abstentions	Pour Contre Abstentions	Pour Contre Abstentions		Pour Contre Abstentions	Pour Contre Abstentions	Pour Contre Abstentions	Pour Contre Abstentions Pour Contre	Abstentions		

580 800,00 €

Immobilisations

21

corporelies

142 000,00 €

Immobilisations

20

incorporelles

482 000,000 €

Remboursement

16

d'emprunts

52 200,00 €

d'équipement versée

204

Subvention

1 868 500,00 €

Immobilisations en

23

cours

142 950,00 €

Opération d'ordre de

040

secto à secto

Opérations

041

3 740 159,97 €

SOUS TOTAL patrimoniales

707 186,18 €

Restes à réaliser

96 911,34 € 55 742,51 €

Restes à réaliser Restes à réaliser

50

21 23 4 600 000,00 €

TOTAL

87 800,00 €